

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE  
COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel (MRC) tenue à la MRC, au 50, rue du Fort, à Sorel-Tracy, le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2015, à 20 heures, sont présents :

Madame la Conseillère régionale,  
Messieurs les Conseillers régionaux,

Michel Blanchard	Saint-David
Luc Cloutier	Saint-Gérard-Majella
Olivar Gravel	Saint-Joseph-de-Sorel
Louis R. Joyal	Yamaska
Maria Libert	Saint-Aimé
Michel Péloquin	Sainte-Anne-de-Sorel
Serge Péloquin	Sorel-Tracy
Claude Pothier	Saint-Roch-de-Richelieu
Gilles Salvas	Saint-Robert

tous conseillers de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel, formant le quorum sous la présidence de M. Claude Pothier, préfet.

Sont absents :

Sylvain Dupuis	Saint-Ours
Denis Marion	Massueville
Jean-François Villiard	Sainte-Victoire-de-Sorel

Sont également présents : M. Denis Boisvert, directeur général et secrétaire-trésorier, et M. Patrick Delisle, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint.

---

**CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Les membres constatent la régularité de l'avis de convocation à cette séance extraordinaire.

---

2015-04-80 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par : M<sup>me</sup> la Conseillère régionale Maria Libert  
Appuyée par : M. le Conseiller régional Olivar Gravel

Que l'ordre du jour soit adopté sans modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

2015-04-81 **ADOPTION DU RAPPORT PRODUIT POUR L'ANNÉE 2014 DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX MRC**

CONSIDÉRANT la présentation, par le directeur général, de la reddition de comptes que la MRC doit transmettre au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) dans le cadre du Programme d'aide financière aux MRC;

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Michel Blanchard  
Appuyé par : M. le Conseiller régional Gilles Salvas

Que le Conseil de la MRC approuve le rapport produit dans le cadre du Programme d'aide financière aux MRC pour l'année 2014 et autorise sa transmission à la Direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun citoyen n'étant présent, aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

---

### **2015-04-82 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Olivar Gravel  
Appuyé par : M. le Conseiller régional Louis R. Joyal

Que la séance soit levée à 18 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

*Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 142 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1).*

---

Claude Pothier, préfet

---

Denis Boisvert, directeur général